Finistère Ingénierie Assistance

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

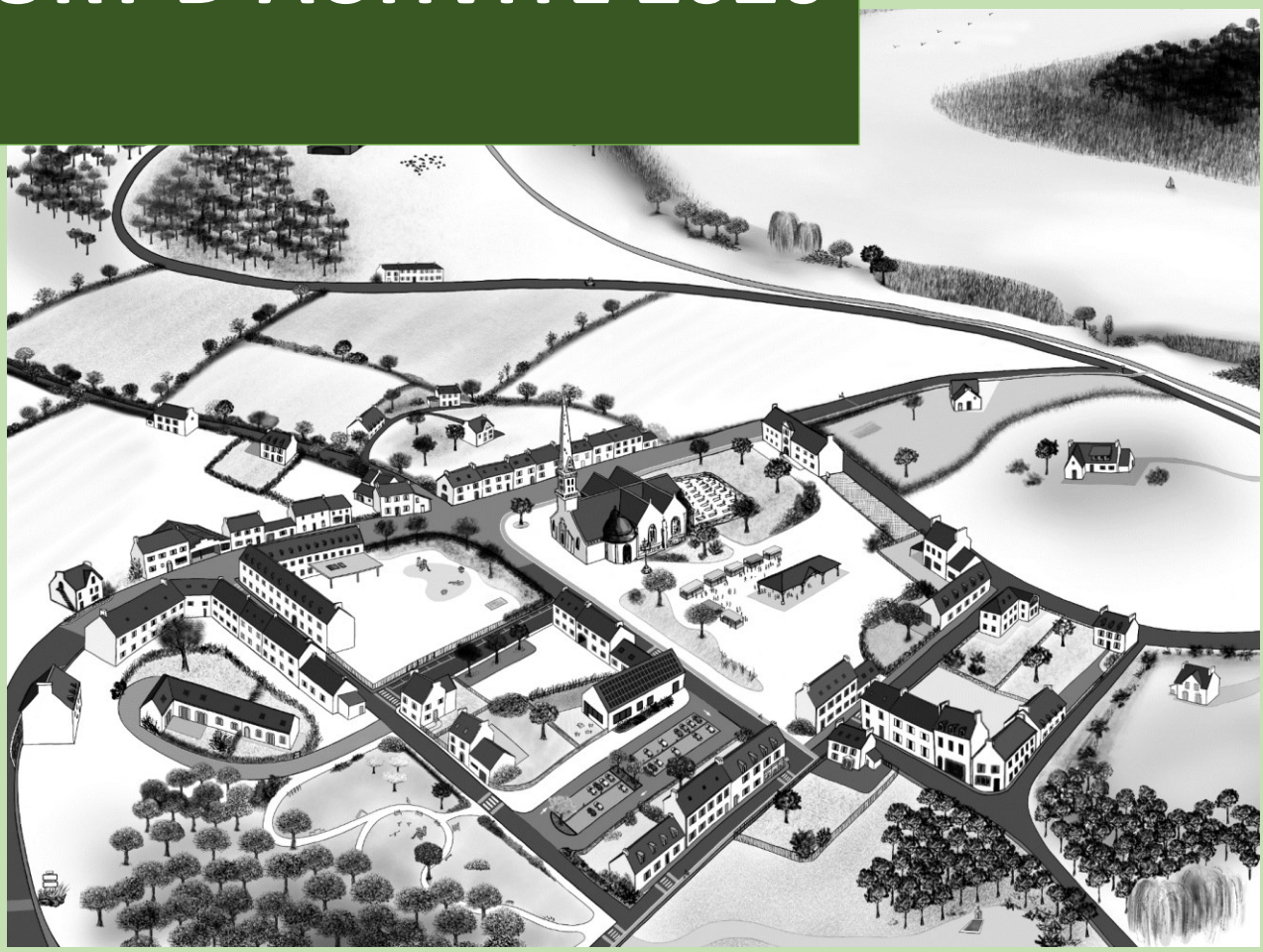

PROGRAMME D'ACTIONS 2021

Mars 2020 : Réunion de service délocalisée à Plouézoc'h avec visite du chantier de la Maison des Assistantes Maternelles et de la Maison de Santé

MOT DE LA PRESIDENTE

Finistère Ingénierie Assistance a pu démontrer son utilité au cours du mandat municipal qui s'est achevé en mars dernier. L'intérêt des communes, mais aussi des EPCI, pour ce type d'ingénierie est encore réaffirmé avec les nouvelles équipes qui sont très nombreuses à recourir à ces services. Le principe de solidarité territoriale à l'origine de la création de FIA, reste plus que jamais d'actualité !

L'implication du Conseil départemental dans cette structure se traduit par une contribution annuelle qui couvre environ 60 % du budget. L'enjeu pour les années à venir va être de maintenir le bon équilibre entre mutualisation de l'offre d'ingénierie et capacité à répondre aux sollicitations toujours croissantes. En un an, ce sont en effet cinq nouvelles collectivités supplémentaires qui ont décidé de nous faire confiance.

Ô combien particulière, l'année 2020 a confirmé la tendance déjà à l'œuvre, de réinterroger les manières d'aborder le développement des territoires, notamment ruraux. Les attentes de la population en matière de concertation, de déplacements doux ou de transition écologique font désormais partie intégrante de tous les projets. Ces derniers sont donc désormais appréhendés de manière plus globale et l'augmentation des demandes d'appui aux réflexions de dynamisation et de valorisation des communes et de leur centre, reflète ces nouveaux besoins des territoires. L'équipe de FIA, a la particularité de s'être très tôt investie dans l'accompagnement des démarches de revitalisation des centres-bourgs. La période électorale a vu l'activité tout naturellement diminuer, puis repartir avec des demandes d'accompagnement sur des démarches globales. Disposant d'agents aux compétences variées et complémentaires, l'équipe en a profité pour mettre en place un processus de formation interne visant à rendre chaque agent en capacité de traiter la majorité des sujets transversaux.

Ce rapport d'activité est l'occasion d'expliquer (ou de rappeler) aux nouvelles équipes municipales et communautaires, la diversité des sujets et opérations que FIA est amené à traiter à leurs côtés.

Finistère Ingénierie Assistance

Une équipe de 6 personnes en appui aux collectivités locales du Finistère pour les aider à mener leurs projets de développement territorial.

Solidarité territoriale

Né en 2014 de la volonté des élus du Département d'apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage aux collectivités locales du Finistère,

l'établissement public administratif fonctionne sur le principe d'une adhésion et le versement d'une cotisation annuelle.

Service public

Une assistance technique et un appui au pilotage de projets en phase pré-opérationnelle pour toutes les collectivités du territoire.

LA GOUVERNANCE

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale comprend tous les membres de «FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE».

Elle est composée de deux collèges :

- 1er collège : collège du Département composé du (de la) Président(e) du Conseil départemental et de dix membres désignés par le Conseil départemental, ainsi que cinq suppléants désignés dans les mêmes conditions.

- 2ème collège : collège des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Ce collège élit en son sein dix membres, ainsi que cinq membres suppléants pour siéger au Conseil d'Administration.

Les communes sont représentées par leur Maire ou son représentant. Les E.P.C.I. à fiscalité propre sont représentés par leur Président ou son représentant.

L'Assemblée générale entend, pour information, la lecture du rapport du (de la) Président(e) du Conseil d'administration sur les activités de la structure et la présentation du budget prévisionnel. Elle adopte les orientations d'activités de la structure pour l'année à venir.

Cette année, l'Assemblée générale s'est tenue le 13 octobre 2020 à la Maison du Département à Quimper. L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation des nouveaux statuts
- Présentation du rapport d'activité 2019,
- Présentation et adoption du programme d'actions 2020,
- Présentation du budget 2020,
- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'administration suite aux élections municipales,
- Questions diverses.

Cinquante-quatre communes et EPCI étaient représentés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Présidente du Conseil d'Administration est Nathalie SARRABEZOLLES, Présidente du Conseil départemental du Finistère.

Nathalie Sarrabezolles

Armelle Huruguen

Gilles Salaün

Le Conseil d'administration élit en son sein deux Vice-présidents(es), dont l'un(e) est issu(e) du 2ème collège des élus locaux des communes et E.P.C.I.

Le Conseil d'administration comprend vingt-et-un membres avec voix délibérative.

Leur mandat est lié à celui de l'assemblée qui les a désignés et prend fin lors du renouvellement de leur organe délibérant respectif.

Membres du Conseil départemental, 1er collège :

Titulaires

Nathalie Sarrabezolles, Présidente
Jacques François, Vice-Président du Conseil départemental du canton de Concarneau
Armelle Huruguen, Vice-Présidente du Conseil départemental du canton de Quimper 1
Claude Jaffré, Vice-Président du Conseil départemental du canton de Moëlan-sur-Mer
Georges Lostanlen, Conseiller départemental du canton de Plouigneau
Julien Poupon, Conseiller départemental du canton de Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h
Bernard Quillévéré, Conseiller départemental du canton de Saint Renan
Nicole Ziegler, Vice-Présidente du Conseil départemental du canton de Concarneau
Bernard Gibergues, Conseiller départemental du canton de Plabennec
Didier Guillon, Conseiller départemental du canton de Douarnenez
Cécile Nay, Conseillère départementale du canton de Briec-de-l'Odet

Suppléants

1 Françoise Péron, Conseillère départementale du canton de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h
2 Kévin Faure, Conseiller départemental du canton de Brest 1
3 Frédérique Bonnard le Floch, Conseillère départementale du canton de Brest 5
4 Sophie Boyer, Conseillère départementale du canton de Fouesnant
5 Raymond Messager, Conseiller départemental du canton de Briec-de-l'Odet

Membres des autres collectivités adhérentes, 2ème collège :

Titulaires

Patrick TANGUY, maire de Le Juch
Yann LE LOUARN, maire de Coat Meal
Michel COTTEN, maire de Tourc'h
Gurvan KERLOC'H, maire d'Audierne
Anne ROLLAND, maire de Brasparts
Annick BARRE, Vice-Présidente de la CC de Haute Cornouaille
Yves CYRILLE, maire d'Hanvec
Fabrice FERRE, maire de Logonna Daoulas
Gilles SALAUN, maire de Saint-Coulitz
Jean-Jacques LEITZ, conseiller municipal de Spézet

Suppléants

1 Joseph LE MEROUR, maire de Camaret
2 Gilbert MIOSSEC, maire de Plouvorn
3 Bernard CALVARIN, adjoint au maire de Saint-Pabu
4 Jean-Louis BONDU, adjoint au maire de Guissény
5 Guy LE FLOCH, adjoint au maire de Dinéault

Les quatre réunions du conseil d'administration en 2020

Le 10 janvier 2020

Pour validation :

- Rapport d'activité 2019, Programme d'actions 2020,
- Budget Primitif 2020,
- Adoption des nouveaux statuts,
- Adoption du nouveau modèle économique.

Pour échanges :

- Questions diverses.

Le 28 mai 2020

Pour validation :

- Approbation du compte de gestion 2019
- Approbation du compte administratif 2019,
- Report du résultat 2019.

Pour échanges :

- Questions diverses.

Le 13 octobre 2020

Pour validation :

- Élection d'un(e) vice-président(e)
- Point sur les adhésions,
- Adoption du nouveau modèle économique,
- Création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet
- Convention de mutualisation de véhicules avec le Département.

Pour échanges :

- Questions diverses.

Le 1er décembre 2020

Pour validation :

- Changement de barème des frais de déplacement
- Point sur les adhésions
- Débat d'Orientation Budgétaire

Pour échanges :

- Questions diverses.

Entre crise sanitaire et élections municipales,

2020, une année particulière pour FIA

Si la période électorale avait naturellement été anticipée par l'équipe de FIA, le confinement est venu perturber les modalités de travail envisagées.

TELETRAVAIL

La pratique du télétravail était déjà ancrée dans les habitudes de tous les agents de FIA depuis quelques années. Au moment du confinement, lorsqu'il a fallu, du jour en lendemain, l'adopter au quotidien, cela n'a pas engendré de difficultés organisationnelles. L'ensemble des agents était déjà équipé du matériel nécessaire et savait travailler à distance avec leurs collègues et partenaires pour exercer les missions du quotidien.

La baisse d'activité liée à la période électorale avait bien entendu été anticipée mais les modalités de travail collaboratif imaginées par l'équipe de FIA pour améliorer ses pratiques, ont été bouleversées par l'impossibilité de se rencontrer.

Le deuxième confinement a été plus complexe à gérer dans les premières semaines car l'activité des agents était à son maximum. Les assistances ne peuvent pas s'imaginer sans rencontres des élus ou visites de terrain. La pratique de la visioconférence pour la tenue de réunion s'est avérée inappropriée dans certains cas. Les agents ont donc fait au mieux pour concilier sécurité sanitaire et service rendu durant les mois de novembre et décembre.

L'ELABORATION DE LA PLAQUETTE EN INTERNE

La période de sous-activité liée aux élections municipales a été mise à contribution par l'équipe pour travailler sur la nouvelle plaquette de présentation de FIA. Si au départ, le recours à un prestataire spécialisé en communication pouvait paraître évidente, l'ensemble de l'équipe a finalement fait le choix de traduire par elle-même ses missions en élaborant ce document par ses propres moyens. Seules la finalisation de la mise en forme et l'impression ont été confiées à une entreprise d'imprimerie.

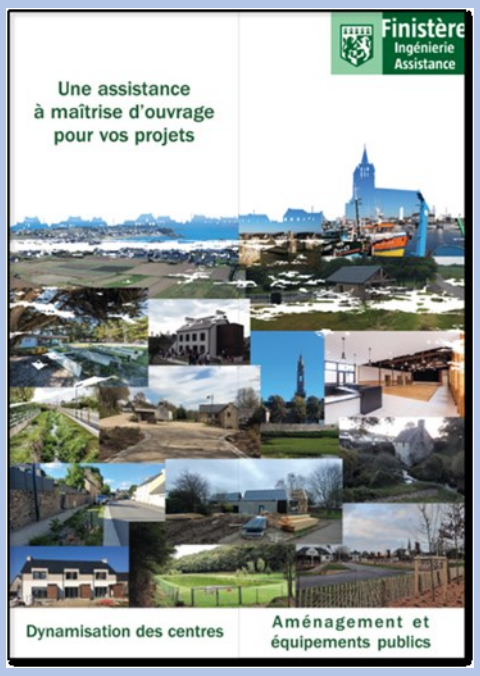

La couverture : quelques photos des projets que nous avons suivis, avec en fond, la silhouette d'une commune littorale

L'intérieur de la plaquette : volonté de traduire notre rôle et nos missions de façon claire : création du village finistérien type, représentatif des interventions les plus fréquentes

Le dos de la plaquette : le nuage de mots bilingues qui représentent les engagements de FIA

L'APPUI TECHNIQUE POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Des ateliers de travail sur les enjeux environnementaux à l'échelle des projets communaux ont été menés par l'ensemble de l'équipe de FIA. L'objectif est d'acquérir les bons réflexes pour intégrer, dans chaque projet, les problématiques actuelles liées notamment, à la biodiversité, au recyclage et au réemploi, aux économies d'eau, à la qualité de l'air intérieur, à l'origine des matériaux, etc.

Réinterroger le projet consiste également à sensibiliser les maîtres d'ouvrage accompagnés par FIA, à l'importance de trouver des solutions de rénovation avant d'envisager une démolition-reconstruction, de prendre en compte le bien-être des usagers ou encore de considérer l'opération en coût global.

Le sujet est complexe et le travail collaboratif engagé par l'équipe vise à acquérir une culture commune de ces questions environnementales et de définir la manière dont elle peut être transmise aux équipes municipales à chaque fois qu'elles envisagent un projet d'aménagement ou de rénovation-construction.

Les effets de la crise sanitaire sur les nouvelles demandes d'appui des adhérents

Dès le déconfinement et l'installation des nouvelles équipes municipales fin mai, FIA a vu les nouvelles demandes d'assistance affluer. Cette période a été marquée par une évolution des types de sollicitations de plus en plus tournées vers des approches globales ou en réponse aux nouvelles attentes sociétales. C'est ainsi que la place de l'automobile dans les déplacements est de plus en plus remise en question et que les démarches destinées à développer l'offre pour les modes doux se traduisent de plus en plus par des attentes de plans globaux de mobilité à l'échelle des bourgs.

UN EXEMPLE DE PROJET ELABORE EN REPONSE A LA CRISE SANITAIRE :

Dès le mois de juin, FIA a accompagné les nouveaux élus de Camaret dans un projet de réaménagement des quais dont le but était de réduire la place de la voiture pour élargir les espaces dédiés aux terrasses des cafés et restaurants, mais aussi aux piétons et cyclistes. Il a fallu intervenir dans l'urgence pour tester des aménagements temporaires durant la période estivale qui approchait. Les préconisations faites par FIA ont pu être mises en œuvre avant l'été et ont montré un résultat très satisfaisant tout au long de la période de forte fréquentation touristique.

Camaret-sur-Mer

Aménagements temporaires des quais Toudouze et Vauban

Objectif de la commune : La municipalité de Camaret-sur-Mer a la volonté de réorganiser les circulations et de réaménager les quais afin d'améliorer le cadre de vie, de mettre en valeur le patrimoine et de donner une place aux modes actifs (piétons et vélos).

L'élaboration d'un schéma directeur est prévu mais les commerçants demandent de réorganiser les quais dès l'été 2020 avec des aménagements temporaires.

Analyse de FIA :

- Une voie importante à l'échelle du bourg, permettant de rejoindre notamment le site de la Tour Vauban mais une voie où la vie locale est particulièrement animée également.
- Un trafic routier important, en particulier l'été : plus de 8 000 véhicules par jour (multiplié par 8 par rapport à la moyenne annuelle)
- Une volonté d'apaiser la circulation avec la mise en place d'une limitation à 30 km/h mais un environnement qui reste routier et des espaces publics largement destinés aux voitures, malgré le caractère touristique et patrimonial du site et sa fréquentation par les piétons et cyclistes
- Un potentiel important de stationnement à proximité de la zone d'étude mais aussi des besoins en stationnement sur site (livraison, place de stationnement PMR, arrêt-minute…)
- Des pratiques et des besoins différents selon les saisons, nécessitant une réponse différente et des aménagements modulables.

Propositions retenues pour un aménagement provisoire : La mise en place d'un sens unique est décidé.

La suppression d'un nombre important de places de stationnement sur les quais est décidée. Quelques places de parking sur le quai Toudouze, des places PMR, des arrêts minute et des aires de livraison sont cependant mis en place.

La création de terrasses sur les quais permettra aux commerçants, en période de crise sanitaire, de s'étendre et de recevoir les clients avec plus de sécurité.

Le stationnement est reporté sur les parkings situés à proximité immédiate du centre.

Un fléchage avec les temps de distance pour les piétons est installé, ainsi que des panneaux directionnels.

Une évaluation des aménagements temporaires est également prévue.

PLAN Vélo – Taulé

Confrontée à la crise sanitaire et à l'écoute des attentes de la population en matière de mobilité, la nouvelle équipe municipale a souhaité engager une réflexion globale sur les usages du vélo dans le centre-bourg, notamment sur les liaisons entre les différents pôles générateurs de déplacements de la commune (équipements sportifs ou de loisirs, scolaires, de services, commerces et principales zones d'habitat). Auparavant sollicitée quasi exclusivement sur des opérations d'aménagements cyclables ponctuels, **Mélanie LE BERRE** a proposé d'accompagner les élus dans l'élaboration d'un plan de déplacement cyclable.

« J'ai apprécié le fait de proposer différentes solutions : certaines nécessitant un réaménagement total des voies et d'autres pouvant être mises en œuvre plus rapidement et à moindre coût. Ces différents degrés de réponse permettent d'avancer en étant dans le concret tout en ne perdant pas de vue l'intérêt d'avoir une vision des déplacements à vélo sur l'ensemble du bourg et de les intégrer aux futurs aménagements. J'ai également apprécié l'investissement des élus, facteur de réussite pour le passage en phase opérationnelle. »

- Réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité en aménagement, voirie, bâtiment et équipements publics
- Élaboration de plans globaux de déplacements
- Aide à la programmation d'entretien de voirie communale
- Aide à la consultation de bureaux d'études ou de maîtrise d'œuvre en eau et assainissement
- Accompagnement méthodologique et technique des démarches de valorisation des centres-bourgs et de dynamisation des communes
- Appui à la consultation de maîtrise d'œuvre
- Aide technique au suivi des études de maîtrise d'œuvre
- Aide à la recherche de subventions

La traduction opérationnelle des projets

Les études réalisées par FIA ont pour vocation d'aider à la prise de décision des élus. Le passage en phase opérationnelle est évidemment majoritairement la suite qui est donnée à ces interventions. Il est donc important que tout le travail réalisé en amont soit optimisé à cette étape clé du projet. C'est pourquoi, FIA propose depuis ses débuts, un appui à la consultation de maîtrise d'œuvre après avoir finalisé le programme avec le maître d'ouvrage. Le but est d'une part, de sécuriser la procédure de commande publique, et d'autre part, de permettre aux élus de choisir le maître d'œuvre qui conviendra le mieux à leurs attentes. Dans certains cas, notamment lorsque la maîtrise d'ouvrage manque cruellement d'ingénierie pour assurer le suivi de la maîtrise d'œuvre, FIA a commencé à proposer un service d'aide au suivi technique des études de conception.

Le 13 octobre, le Conseil d'administration a pris la décision de facturer ces prestations afin de renforcer le modèle économique de FIA basé depuis sa création, sur les seules cotisations des adhérents (40 % des recettes environ) et surtout sur la participation financière du Département.

L'aide à la consultation de maîtrise d'œuvre et l'appui au suivi des études de maîtrise d'œuvre sont désormais facturés selon le barème suivant :

Communes <1 000 hab	**800 €**
De 1 001 à 3 000 hab	**1 300 €**
De 3 001 à 5 000 hab	**1 800 €**
>5 000 hab	**2 000 €**
EPCI de moins de 25 000 hab	**2 000 €**
EPCI de plus de 25 000 hab	**3 000 €**

Dès la mise en place de ce système de facturation, plusieurs communes ont déjà manifesté leur intérêt pour bénéficier de ces prestations qui généreront de nouvelles recettes de fonctionnement pour l'année 2021

L'EQUIPE DE FIA

L'équipe de 6 personnes entièrement dédiée à l'appui aux collectivités adhérentes, est composée de spécialistes du bâtiment, de la voirie, des déplacements et de l'aménagement. Les 4 chargés de projets, l'assistante administrative et la directrice ont rencontré élus, services des collectivités et partenaires tout au long de l'année, sur le terrain ou par visioconférence en période de confinement.

Faire évoluer les méthodes de travail et anticiper les besoins des collectivités de demain

FIA a été construit à l'origine sur un principe d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des champs d'intervention clairement délimités au travers des thématiques suivantes : eau et assainissement, bâtiment et voirie-aménagement. Dès 2015 et les premières assistances menées sur la revitalisation des centres-bourgs, de nouvelles modalités de traitement des projets ont été adoptées par les agents de FIA intervenant en appui de ces démarches. Progressivement, ces approches transversales se sont multipliées. Sans aller systématiquement jusque dans des démarches de ce type, les besoins des communes ont évolué vers des projets pour lesquels plusieurs des thématiques traitées par FIA pouvaient se recouper dans la même demande d'assistance.

« Le cloisonnement de notre organisation, avec un agent pour une thématique, mettait de plus en plus en évidence sa fragilité parce qu'elle pouvait, à terme, être mise à mal par l'augmentation progressive des sollicitations multithématiques ou globales. Le risque était que ce type d'assistance ne repose que sur les seuls agents spécialisés en aménagement qui ont l'habitude de travailler de cette manière. J'ai voulu profiter de la petite taille de notre structure pour proposer aux agents de faire évoluer leur périmètre d'intervention. Curieux de découvrir de nouveaux sujets, ils ont accepté tout naturellement de tenter l'expérience. En se posant la question de la formation, nous sommes rapidement arrivés à la conclusion qu'il était inutile de chercher des organismes capables de former les agents sur des besoins très particuliers que l'on ne trouvait que difficilement dans l'offre classique. Et, c'était évident : nous disposions en interne des ressources les plus efficaces et les plus adaptées à nos besoins, les expertises de nos propres collègues !

Aguerris aux méthodes de conduite de projets et habitués à échanger quotidiennement sur leurs dossiers respectifs, ils ont rapidement compris que l'assistance à maîtrise d'ouvrage était avant tout une question de savoir-faire, de savoir-être et de bon sens. Les compétences développées par chaque agent en appui méthodologique leur permettent d'apporter des conseils aux élus dans des domaines autres que le leur. A condition bien entendu, de pouvoir s'appuyer autant que de besoin, sur leur collègue expert ! Depuis le début de l'année, des binômes sont donc mis en place sur la plupart des projets et cette « autoformation » interne à FIA s'avère particulièrement enrichissante pour tous. »

Plan de circulation et de stationnement - Le Juch

Les élus de la commune ont adopté une approche originale de dynamisation de leur centre-bourg et FIA les accompagne dans ce sens depuis déjà 5 ans. Plusieurs opérations ont été mises en œuvre et cette année, la commune a souhaité mené une réflexion sur la circulation et le stationnement dans le cœur du bourg. Outre un diagnostic sur les usages actuels de la voirie, essentiellement tournés vers l'automobile, **Christelle PAUL** a également axé son analyse sur les autres modes de déplacement à renforcer et démontrer qu'il est possible d'augmenter la place des modes alternatifs à la voiture individuelle.

« Ce dossier m'a permis de me familiariser avec la réglementation de la voirie et du stationnement qui évolue avec notre société, le besoin de laisser davantage de place aux vélos et piétons, la prise en compte des personnes à mobilité réduites….
Le fait de me rendre sur le terrain pour y faire des relevés, y appréhender les problèmes et rencontrer les élus, me change de mon quotidien au bureau, en tant qu'agent administratif. Être au plus près des communes est motivant et valorisant. »

LES PARTENARIATS

Les communautés de communes

En 2019, un réseau des techniciens a été mis en place à l'initiative de FIA. Il regroupe les chargés de projets de FIA et les agents des EPCI proposant de l'assistance technique aux communes. Le but est de mieux se connaître, cerner les champs d'intervention des uns et des autres et surtout de créer un lieu d'échanges des pratiques professionnelles.

Les périodes de confinement n'ont permis la tenue que d'une seule réunion. Celle-ci a été organisée le 22 septembre et avait pour sujet les incidences de la loi Mobilité sur les aménagements cyclables.

FIA et les EPCI identifiés comme proposant un service d'assistance technique poursuivent leurs échanges d'informations sur des projets communs. Par exemple, la requalification de la traversée d'agglomération de Kerfily à Locmaria Plouzané a fait l'objet d'une étude de faisabilité par FIA. Le service d'assistance technique de la Communauté de communes du Pays d'Iroise a été associé au rendu de l'étude afin qu'il puisse prendre le relai pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Autre collaboration : dans le cadre de l'appui à la réalisation d'un plan de circulation à Daoulas, FIA a assuré le lien entre le projet porté par la commune et une étude de déplacements envisagée par la Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas.

Les agences locales de l'énergie

La collaboration entre les chargés de projets de FIA et les Agences locales de l'énergie (et le SDEF pour la Cornouaille) est devenue très courante. Lors de l'élaboration des études de programmation d'opérations de bâtiments, FIA invite la commune à vérifier si elle bénéficie du Conseil en énergie partagée auprès de ces agences. Si c'est le cas, elles interviennent pour compléter l'étude FIA afin d'intégrer un volet environnemental (performance énergétique, qualité des matériaux, systèmes de chauffage…) qui s'avère bien utile avant toute consultation de maîtrise d'œuvre.

L'économie sociale et solidaire

Depuis plusieurs années, FIA travaille en partenariat avec le Tag29 sur des projets de commerces multiservices. Cette année, cette collaboration a porté sur les projets portés par les communes de Plougar et Le Juch.

Le CAUE

Les interventions conjointes avec le CAUE sont régulières et portent essentiellement sur des projets de requalification d'espaces publics, de rénovation ou construction de bâtiments ou d'équipements publics mais encore le suivi d'études préalables confiées à des prestataires privés.

Finistère Habitat

Sur des projets de nouveaux quartiers pour lesquels Finistère Habitat assure la construction de logements, il arrive que FIA soit sollicité par la commune pour l'assister dans les aménagements, voire dans la construction d'équipements publics sur le site.

Rénovation et extension d'un bâtiment en structure d'ALSH - Kersaint Plabennec

Le devenir de l'ancien presbytère préoccupe l'équipe municipale depuis plusieurs années. Il s'agit d'un bâtiment en bon état mais dont la transformation pour accueillir une nouvelle activité n'est pas aisée. A la suite des élections municipales, les élus ont souhaité engager une étude de faisabilité pour l'accueil d'un ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement). FIA a donc été sollicité pour aider la commune à définir ses besoins en collaboration avec l'organisme gestionnaire du futur équipement. En raison du caractère patrimonial du bâtiment, **Axelle RALLIER DU BATY** a proposé d'associer le CAUE à cette étude.

« Pour ce projet, il m'a paru nécessaire d'associer les compétences de FIA et du CAUE. En effet, l'enjeu est de créer un équipement fonctionnel et confortable, répondant aux exigences actuelles, tout en valorisant l'ancien presbytère. L'intégration d'une extension, qui s'est avérée nécessaire, devait être réfléchie pour que le neuf et l'ancien puissent fonctionner ensemble de manière cohérente. La préservation et la valorisation du patrimoine ordinaire me semblent essentielles pour que le caractère et l'histoire de chaque commune puissent perdurer. Loin de s'affronter, le contemporain et l'ancien peuvent se lier pour transmettre cet héritage tout en répondant aux enjeux du futur. »

LES ASSISTANCES 2020

112 dossiers traités en 2020

dont 76 nouveaux

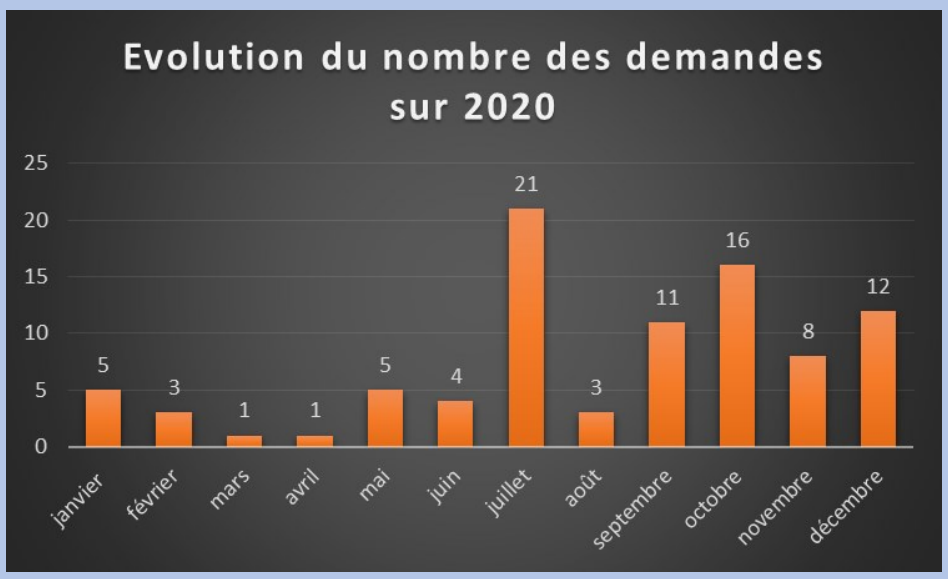

La période durant laquelle les demandes d'assistance ont considérablement diminué par le double effet élections et confinement, a été finalement réduite. Paradoxalement, les deux premiers mois de l'année ont permis d'enregistrer quelques nouvelles demandes, mais surtout les agents ont été sollicités pour finaliser les derniers projets de mandat. Dès le déconfinement, les premiers appels ont été reçus par FIA et, contrairement à toute attente, les sollicitations ont afflué très rapidement après l'installation des nouvelles équipes municipales, soit dès le mois de juillet. Le temps de caler les premiers rendez-vous de prise de commande avec les élus, ces dossiers ont commencé à être traités essentiellement à partir de septembre, ce qui a contribué à engorger le dernier trimestre. En effet, la majorité des équipes municipales ont attendu d'avoir stabilisé leur prise de fonction et géré l'essentiel des conséquences de la crise sanitaire pour enclencher les projets du mandat.

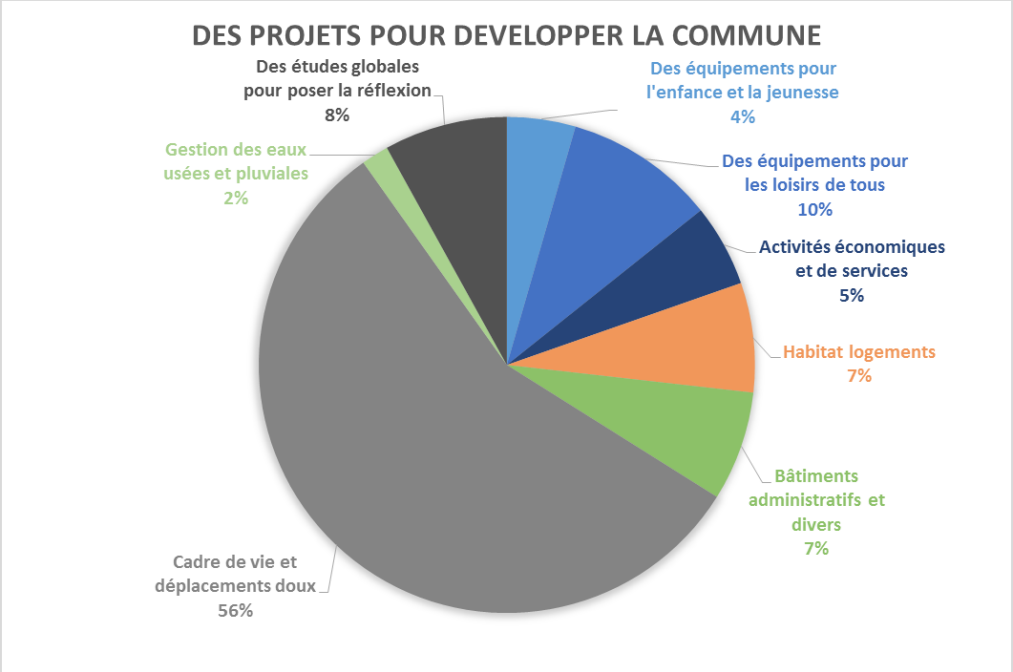

L'activité a donc été très intense sur l'ensemble du deuxième semestre au point que l'équipe de FIA a dû imposer, dans de nombreux cas, plusieurs semaines d'attente avant la tenue de la première réunion de prise de commande. Cependant, les agents s'efforcent de rester dans des délais raisonnables à l'échelle d'un projet communal et ont su se montrer réactifs pour les projets concernés par la préparation d'une demande de subvention au titre de la DSIL ou DETR. Il est à noter que la grande majorité des demandes faites dans ce cadre, parviennent à FIA un à deux mois seulement avant l'échéance du dépôt des dossiers auprès de la Préfecture. Il s'agit à chaque fois de réaliser une étude de faisabilité technique et financière dans un temps record !

Requalification de la rue du Chap - Dinéault

Priorité du mandat de la nouvelle équipe municipale, la réflexion pour la requalification de la rue du Chap a été confiée à FIA. Le caractère très routier de la voie génère vitesses inadaptées et inconfort pour les piétons et cyclistes, mais aussi une ambiance paysagère peu qualitative. Après une étape de diagnostic, **Roland DIVERRES** a fait des préconisations destinées à améliorer la cohabitation de tous les usagers de l'espace public.

« J'ai rencontré les élus début octobre 2020 pour leur présenter ce diagnostic. Nous avons partagé l'analyse et validé les orientations proposées. Puis lors des échanges, j'ai compris que leurs préoccupations sur les usages des espaces publics de Dinéault dépassaient les limites de la rue du Chap, et que plus globalement, la commune voulait engager une réflexion élargie à l'ensemble du bourg et de ses rues, avec les mêmes problématiques sur les cheminements, les vitesses pratiquées, la place des engins agricoles, les accès aux services et/ou commerces, etc…

L'ensemble de ces espaces publics ne pourra pas faire l'objet d'une opération unique en raison d'un coût difficile à absorber pour une commune de cette taille. Je leur ai donc proposé la réalisation d'un plan global qui leur permettra de programmer dans le temps les différents secteurs d'intervention. »

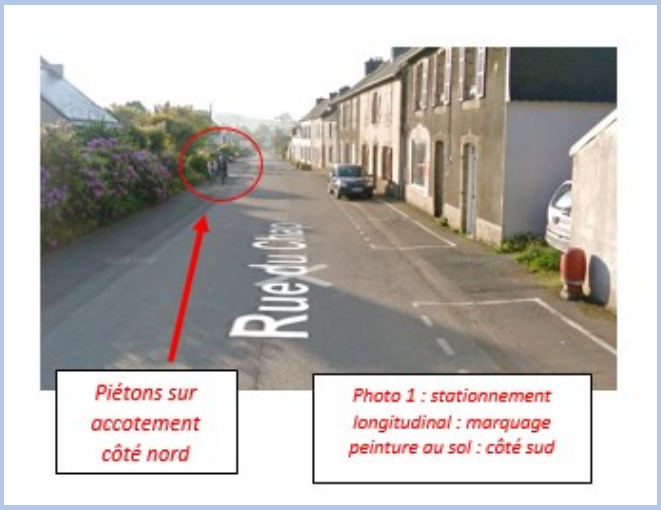

Requalification des espaces publics de la traversée de bourg - Brasparts

La démarche de revitalisation du centre-bourg de Brasparts est engagée depuis plusieurs années et FIA est aux côtés de la municipalité depuis les débuts de la réflexion. Ce projet illustre très bien la manière dont l'équipe de FIA s'est adaptée aux évolutions des besoins des communes en matière de pilotage de projets transversaux et comment il a fallu développer, au-delà des compétences liées à l'assistance technique, celles nécessaires à l'appui méthodologique. De nombreux conseils ont ainsi été prodigués par **Ronan LE FLOC'H** sur le processus décisionnel, les dispositifs de financements, la coordination des acteurs.

« Partir d'un projet de simple réaménagement de la traversée de bourg et arriver à une démarche globale de dynamisation du centre bourg, a nécessité de nombreux débats et réunions entre élus et toute la chaîne d'ingénierie présente sur ce dossier. Cette approche globale, transversale et participative initiée par une étude de revitalisation du centre bourg porte aujourd'hui ses fruits. Indépendamment de la requalification des espaces publics dont les travaux débuteront en 2021, un nouvel élan souffle sur Brasparts. Le comité des fêtes s'est ainsi recréé après 10 ans de sommeil, de nouveaux commerces sont en projet en cœur de bourg, un autre va s'agrandir. Je suis fier d'avoir pu être le liant entre les différents partenaires de l'ingénierie, ainsi que l'interlocuteur privilégié de la commune sur plusieurs aspects : l'appui méthodologique pour le pilotage de la démarche globale, l'aide au recrutement d'une équipe qualifiée de maitrise d'œuvre pour les espaces publics et le conseil technique pour le suivi de ces études opérationnelles. »

LES ASSISTANCES 2020

BEUZEC CAP SIZUN	Aménagement de l'entrée de bourg ouest
	Création d'un lotissement en centre-bourg
BRASPARTS	Requalification des espaces publics centre-bourg
CAMARET	Aménagement temporaire des quais
	Réalisation d'un schéma directeur d'aménagement
	Requalification de la rue Général Leclerc
	Requalification de la rue Antoine
	Rénovation du chantier Péron et de la criée
CONFORT-MEILARS	Sécurisation, requalification de la traversée de bourg
	Réaménagement de la rue Croas Vad
	Création d'un lotissement
	Réorganisation des espaces de loisirs : implantation d'un citystade et déplacement de l'aire de jeux pour enfants
CORAY	Revitalisation centre-bourg
DAOULAS	Réalisation d'un schéma de déplacement dans le bourg
DINEAULT	Entretien courant de voirie
	Requalification de l'entrée de bourg (rue du Chap)
ELLIANT	Rénovation de la maison de Calan
	Renovation-extension de l'EHPAD Les Fontaines
	Aménagement de la rue de Bel Air
	Requalification des rues Laënnec et Roz Vily
GARLAN	Construction de deux commerces
GOUESNAC'H	Devenir de l'ancienne salle de sport désaffectée
GOUEZEC	Rénovation de deux logements
GOURLIZON	Schéma directeur des eaux pluviales
GUENGAT	Aménagement des abords de la salle associative
	Réflexion sur plusieurs points de sécurité routière sur le bourg
ILE TUDY	Prolongement de la voie verte en centre-bourg
KERLAZ	Requalification traversée de bourg
	Revitalisation centre-bourg
KERNOUES	Réhabilitation d'un bâtiment en Maison des Assistant.e.s Maternel.le.s
	Création d'une liaison douce entre Lesneven et Kernouës
	Réflexion sur la dynamisation du centre-bourg
KERSAINT PLABENNEC	Réhabilitation d'un bâtiment en ALSH
LA ROCHE MAURICE	Requalification de la traversée du bas du bourg
	Sécurisation des terrasses de Pontois (entre les 2 RD)
	Requalification de la rue de la gare
LANDEVENNEC	Reconstruction du bloc sanitaire du camping municipal
LANDREVARZEC	Etude globale sur la rénovation de deux bâtiments communaux
	Aménagement d'un parking à la chapelle Quilinen
	Plan de circulation du centre-bourg
LANDUDEC	Sécurisation entrées de bourgs nord et sud
	Etude de déplacement et stationnement dans le bourg
	Rénovation de la mairie et de la salle polyvalente
LAZ	Requalification des espaces publics du centre-bourg
	Etude pour la création d'un Laboratoire de l'habitat
LE CLOITRE PLEYBEN	Aménagement des rues de Brasparts et de la gare

LE CLOÎTRE SAINT THEGONNEC	Réhabilitation d'une maison de bourg en logements
LE FAOU	Devenir des locaux de l'école Diwan
	Rénovation des toilettes publiques des quais
	Requalification de la place du Champ de foire
LE JUCH	Revitalisation centre-bourg
	Réorganisation du stationnement et de la circulation dans le cœur de bourg
LOC-MARIA-PLOUZANE	Sécurisation abords de la boulangerie
LOCRONAN	Entretien de voirie
LOGONNA-DAOULAS	Création d'un aménagement cyclable sur la RD 333 entre Prat an Dour et entrée de l'agglomération
	Etude de faisabilité de deux cheminements doux
LOPERHET	Revitalisation de centre-bourg
MELGVEN	Sécurisation de la RD70 et aménagement de la voie communale entre Cadol et Melgven
MORLAIX COMMUNAUTE	Devenir des locaux communautaires
PENMARC'H	Amélioration de l'attractivité du camping et du centre nautique
	Requalification des rues F. Merien, de la Marine et Duguesclin
	Réalisation d'un plan des mobilités dans le quartier de Kérity
	Plan de sécurité routière
	Modification fonctionnelle dans le groupe scolaire de St Guénolé
PLABENNEC	Sécurisation des abords du collège Saint Joseph
	Réalisation d'un schéma vélo
PLOBANNALEC-LESCONIL	Aménagement d'une liaison cyclable Lesconil-Loctudy
PLOEVEN	Rénovation de la salle polyvalente et des vestiaires de foot
PLOGOFF	Rénovation salle polyvalente
	Rénovation mairie-poste
PLOUEGAT MOYSAN	Construction d'une Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s et création d'un lotissement
	Création d'un terrain de foot et de vestiaires
PLOUGAR	Rénovation d'un ancien commerce
PLOUNEVEZ-LOCHRIST	Requalification d'un îlot en centre-bourg
PLOURIN LES MORLAIX	Construction de 10 à 12 logements pour personnes âgées
PLOUVIEN	Sécurisation du Rond-point de Mespeller
	Requalification de la traversée du bourg sur RD 59 52 38
PLOUVORN	Requalification des espaces publics du cœur de bourg
PLOVAN	Requalification des espaces publics du centre-bourg
PLUGUFFAN	Création d'un giratoire sur la RD56
	Sécurisation et réorganisation des abords de l'école
	Aménagement d'un ilot rue de Quimper
PONT-AVEN	Plan de circulation et de stationnement dans le centre-bourg
PONT-DE-BUIS	Transformation de l'ancienne gare en commerce
QUEMENEVEN	Entretien annuel de voirie
	Requalification, sécurisation de la traversée des bourgs de la gare et de Kergoat
QUERRIEN	Sécurisation d'une route départementale d'entrée de bourg
ROSCOFF	Réaffectation de l'ancienne école en équipements publics
SAINT COULITZ	Création d'une salle polyvalente
	Aménagement du nouveau quartier de Kerilis
SAINT DIVY	Requalification de l'entrée de bourg sud
SAINT GOAZEC	Création d'un réseau d'assainissement
SAINT MEEN	Sécurisation de la route du Venneg
SAINT RIVOAL	Rénovation d'une maison d'habitation
SAINT SAUVEUR	Requalification de la rue de Lampaul avec sécurisation des modes doux

SAINT SEGAL	Construction d'un bâtiment mutualisant la mairie et les salles associatives
SAINT SERVAIS	Aménagement d'une ancienne grange en biblothèque
SANTEC	Création d'une liaison cyclable
SCRIGNAC	Rénovation de la mairie
SPEZET	Extension de la Maison médicale
TAULE	Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire
	Création de liaisons cyclables dans le centre-bourg
TOURC'H	Requalification des espaces publics du centre-bourg
TREFFIAGAT	Requalification de l'avenue du 8 mai 1945
TREGOUREZ	Dépollution de la friche de l'ancienne foire
	Revitalisation de centre-bourg
TREGUENNEC	Démarche de valorisation et d'aménagement du centre-bourg
	Réflexion globale sur le centre-bourg
TREGUNC	Aménagement cyclable en centre-bourg
	Sécurisation des voiries et création d'aménagements cyclables
	Aménagement cyclable entre le bourg et Croas Hent Bouillé
TREZILIDE	Installation d'une aire multisport

14 nouvelles demandes de fin d'année seront traitées en 2021 :

COAT-MEAL	Schéma directeur des équipements/bâtiments, logements et déplacements
GOURLIZON	Réaménagement du bourg avec déconstruction-reconstruction de l'école pour faire une marie-école + logements sociaux+ espaces publics
LA FOREST LANDERNEAU	Aménagement du bourg et commerce
LE DRENNEC	Requalification de la RD
LEUHAN	Requalification de l'ancienne caserne des pompiers
	Réalisation de logements sociaux dans ancienne maison du bourg
NEVEZ	Rénovation salle omnisport
	Sécurisation de la RD entre bourg et Port Manech
PLOGONNEC	Extension de la cuisine du restaurant scolaire
PLOUIGNEAU	Rénovation, reconstruction, déconstruction-reconstruction salle de sport
PLOURIN LES MORLAIX	Restructuration de la salle omnisport
SAINT SEGAL	Création d'un city-stade
	Aménagement des abords de nouveaux logements
TREFLEZ	Divers projets : lotissement communal, mobilité, assainissement, réhabilitation d'un vieux bâtiment.

NOS ADHERENTS

L'évolution du nombre de nos adhérents :

Depuis la création de FIA, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter.

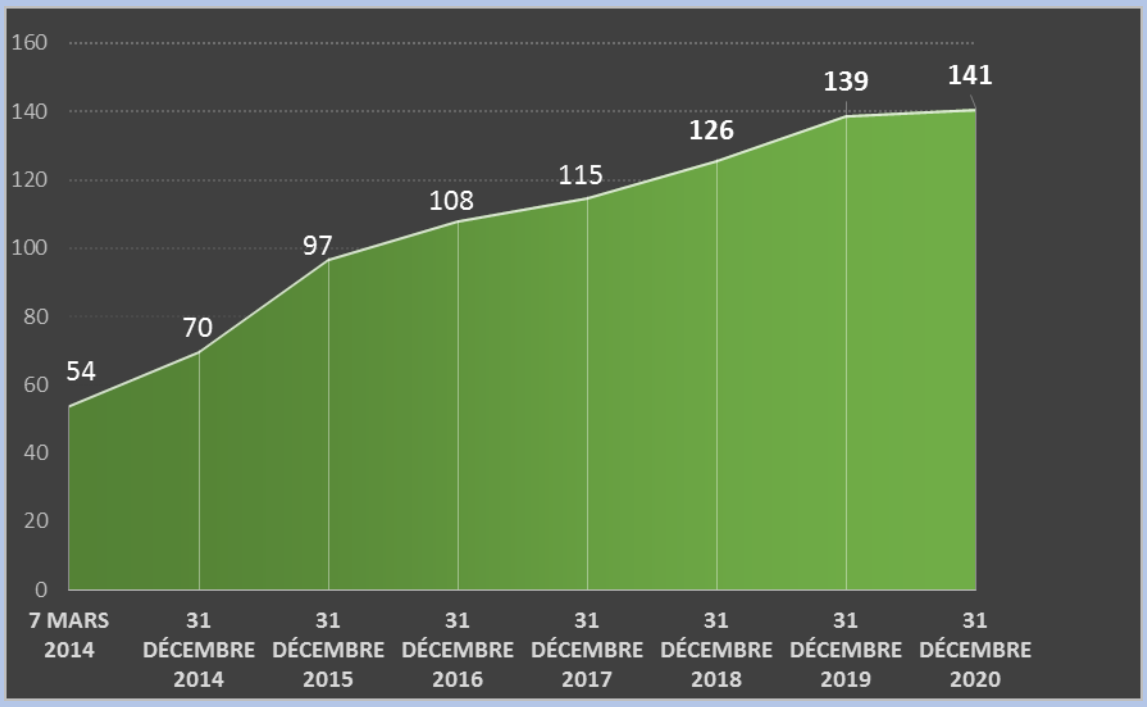

Argol
Arzano
Audierne-Esquibien
Berrien
Beuzec Cap Sizun
Bolazec
Botmeur
Botsorhel
Bourg Blanc
Brasparts
Brennilis
Camaret sur Mer
Coat Méal
Commana
Confort-Meilars
Coray
Daoulas
Dineault
Edern
Elliant

Garlan
Gouesnac'h
Gouezec
Gourlizon
Guengat
Guerlesquin
Guilligomarc'h
Guimiliau
Guisseny
Hanvec
Ile de Batz
Ile de Sein
Ile Tudy
Kerlaz
Kernouës
Kersaint Plabennec
La Feuillée
La Forêt-Fouesnant
La Forest-Landerneau
La Martyre

La Roche Maurice
Lanarvily
Landevennec
Landrevarzec
Landudal
Landudec
Langolen
Lanhouarneau
Lanmeur
Lannéanou
Lanvéoc
Laz
Le Cloître Pleyben
Le Cloître St Thégonnec
Le Drennec
Le Faou
Le Juch
Leuhan
Loc-Eguiner
Loc-Maria Plouzané
Locquirec
Locronan
Loctudy
Locunolé
Logonna-Daoulas
Loperhet
Lothey
Melgven
Ouessant
Penmarch
Plabennec
Pleyber-Christ
Plobannalec-Lesconil
Ploéven
Plogoff
Plogonnec
Plomelin
Plonevez Porzay
Plouegat-Moysan
Plouénan
Plouézoc'h
Plougar
Plougasnou
Plougonven
Plougourvest
Plouguin
Plounéour-Ménez
Plounevez-Lochrist

Plourin-Lès-Morlaix
Plouvien
Plouvorn
Plovan
Plozévet
Pluguffan
Pont-Aven
Pont Croix
Pont-de-Buis-Les-Quimerc'h
Porspoder
Port-Launay
Pouldergat
Pouldreuzic
Quéménéven
Querrien
Riec-sur-Belon
Roscoff
Rosnoën
Saint Coulitz
Saint Divy
Saint Goazec
Saint Jean-Trolimon
Saint-Martin-des-Champs
Saint-Méen
Saint Nic
Saint Pabu
Saint Rivoal
Saint Sauveur
Saint Ségal
Saint Servais
Saint Thégonnec Loc Eguiner
Saint Thois
Saint Thonan
Saint Thurien
Saint Vougay
Sainte Sève
Saint-Yvi
Santec
Scrignac
Spezet
Taulé
Tourc'h
Treffiagat
Trégarvan
Tréglonou
Trégourez
Tréguennec
Trégunc
Trézilidé

Com com de Haute Cornouaille
Monts d'Arrée Communauté
Communauté de Communes Cap Sizun-Pointe du RAZ
Morlaix Communauté

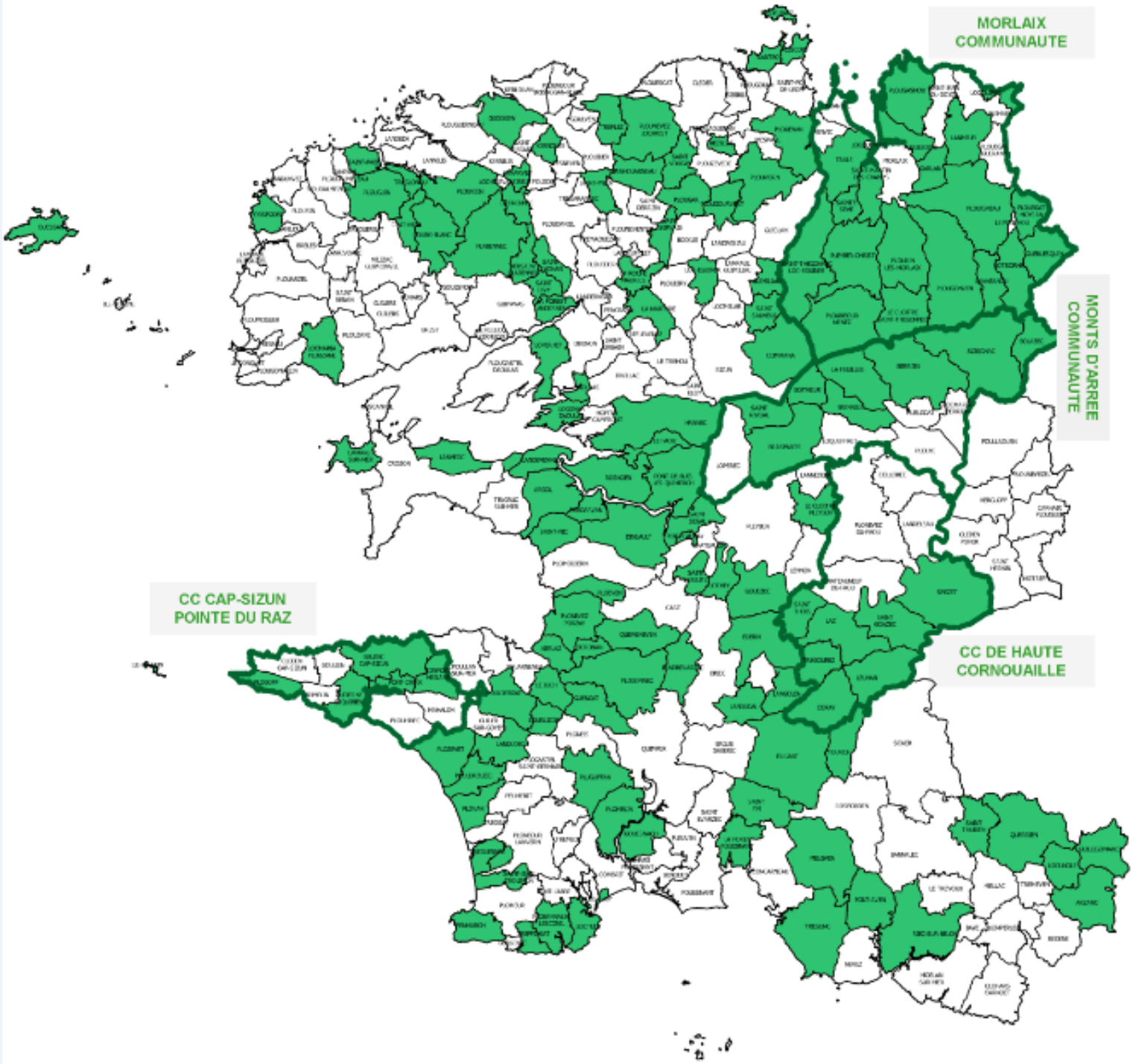

Légende

- Communes adhérentes
- EPCI adhérents

LE BILAN FINANCIER 2020

L'exécution du budget de l'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

Les recettes

Compte tenu de l'arrivée de nouveaux adhérents dans le courant de l'année 2020, les recettes liées à cette cotisation s'élèvent à 155 097,00 €.
Pour rappel : 153 000 euros étaient inscrits au budget primitif.

S'agissant de la participation du Département, elle est d'un montant de 210 000 euros.

Les dépenses

Le budget s'équilibrait à hauteur de 385 379,80 €.
Au compte administratif, les dépenses avoisineront les 350 000 €.

Les frais de personnel s'élèvent à 318 000 €.
Le coût des moyens mis à disposition par le biais d'une convention (informatique, locaux, véhicules, téléphonie…) se rapprochent de 21 000 €.

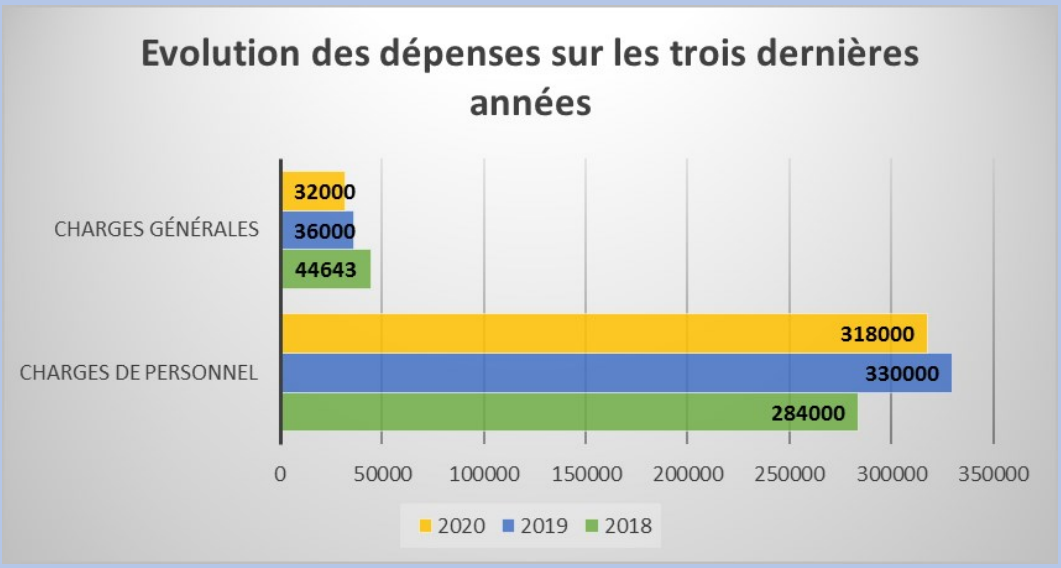

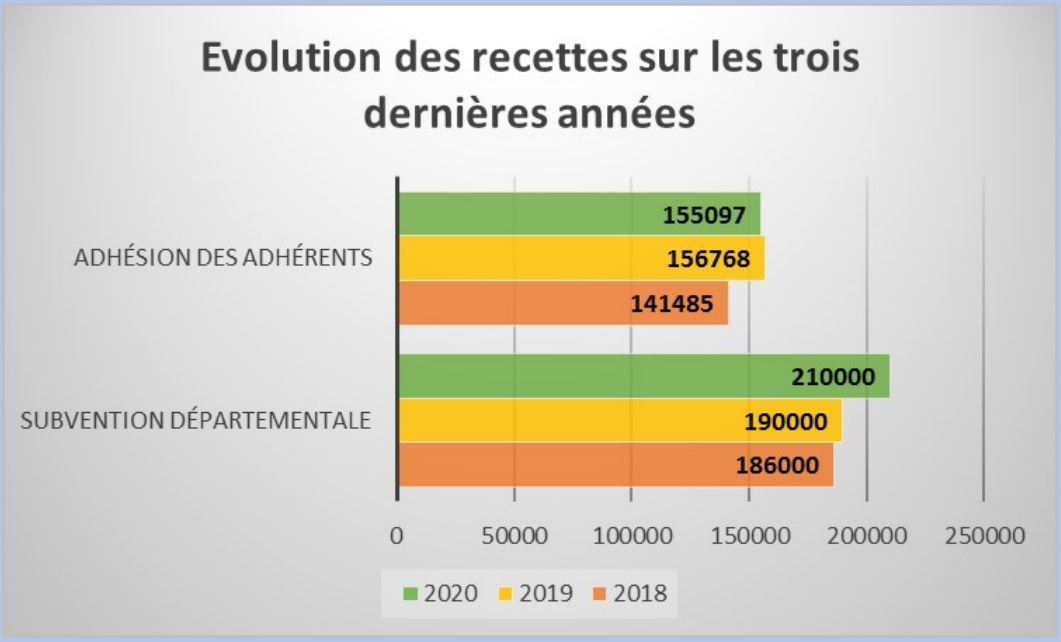

PROGRAMME D'ACTION

La poursuite des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Cette deuxième année de mandat municipal sera probablement marquée par une recrudescence des sollicitations et l'intégralité de l'activité de FIA sera inévitablement focalisée sur l'objectif de répondre au mieux aux attentes des adhérents.

L'ensemble des missions existantes (assistance technique, appui méthodologique et ingénierie en phase pré-opérationnelle) sera donc poursuivi dans les domaines suivants :

- déplacements et usages de la voirie et des espaces publics
- bâtiments et équipements,
- aménagement de l'espace et habitat,
- eau et assainissement,
- dynamisation et valorisation des bourgs.

La mission spécifique d'aide à la programmation de l'entretien de voirie communale sera toujours proposée, ainsi que l'appui à la recherche de subventions.

La création d'un contrat de projet

Le recours à un contrat de projet se fera dès le mois de février, dans la continuité de la mission confiée à Mélanie LE BERRE jusqu'à fin janvier. Ce poste de chargé de projets partenariaux consistera à assurer les accompagnements des projets transversaux, nécessitant la coordination de plusieurs partenaires de FIA (CAUE, services du Département, Finistère Habitat, EPCI…). Il aura également vocation à renforcer le fonctionnement du réseau départemental d'ingénierie publique initié début 2017 par le Département et dont l'animation a été confiée à FIA.

Le renforcement en continu des compétences des agents

Parallèlement aux assistances, les agents poursuivront leur formation sur toutes les thématiques traitées par FIA, chacun au-delà de son propre champ d'expertise, afin de s'adapter continuellement aux évolutions des besoins des adhérents.

FIA aura également pour objectif de renforcer ses capacités de conseil sur les volets environnementaux des projets qui lui sont confiés. Pour cela, les études réalisées par les agents devront permettre, progressivement, d'intégrer les éléments d'une sensibilisation des maîtres d'ouvrage aux enjeux de transition écologique.

La réalisation des prestations facturées

En mettant en place la facturation des missions d'aide à la consultation de maîtrise d'œuvre et de suivi des études de maîtrise d'œuvre, FIA s'est fixé un objectif de réaliser au moins une quinzaine de prestations afin de générer de nouvelles recettes estimées à 20 000 € pour 2021.

L'aide à la consultation de maîtrise d'œuvre se fera selon les modalités déjà appliquées depuis plusieurs années : rédaction et préparation de l'ensemble des pièces du marché, conseils sur la

procédure de commande publique, analyse des offres, participation aux visites sur site et aux auditions le cas échéant, aide au choix final du candidat.

La prestation d'aide au suivi des études de maîtrise d'œuvre consistera à fournir un appui uniquement technique en :

- participant aux réunions de suivi en présence du maître d'œuvre (de la réunion de lancement au rendu de la phase d'avant-projet) ;
- analysant les documents produits par le maître d'œuvre lors des phases d'études préalables, de diagnostic ou d'esquisse et de l'avant-projet (APS et APD ou AVP) ;
- conseillant sur les droits et obligations du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

L'aide au suivi de maîtrise d'œuvre sera proposé aux seules collectivités pressentant de réelles difficultés dans cette étape cruciale de la phase opérationnelle. En effet, la charge de travail s'annonçant très importante pour les agents, ceux-ci ne pourront satisfaire à toutes les demandes et échangeront avec les collectivités demandeuses pour évaluer la pertinence de leur implication dans cette phase du projet.

Faire connaître FIA aux nouvelles équipes municipales

Les élections de mars 2020 ont nécessité un important travail de communication pour faire connaître le rôle et les missions de FIA aux équipes municipales renouvelées. La présentation de la structure se poursuivra en 2021 à l'attention des communes qui en feront la demande. Il s'agira autant d'expliquer quelle serait la plus-value d'une adhésion à FIA pour une commune non adhérente, que de faire un rappel aux collectivités déjà membres et qui seront dans une période d'identification des partenaires pouvant les aider dans la conduite de leurs projets.

Comme lors des éditions précédentes, FIA sera présent au Carrefour des Communes sur le stand du Conseil départemental, dès qu'il pourra être organisé par l'Association des Maires du Finistère.

BUDGET PRIMITIF 2021

Il s'élève à 382 008 euros sans le résultat de l'année 2020.

FONCTIONNEMENT

Chap	DEPENSES	Montant
011	Charges à caractère général	27 992,00
012	Charges de personnel	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 008,00
	TOTAL DEPENSES	**380 000,00**

Chap/art	RECETTES	Montant
74	Participation CD29	210 000,00
	Adhésions	150 000,00
70	Facturation	20 000,00
	Excédent 2020	0,00
	TOTAL RECETTES	**380 000,00**

INVESTISSEMENT

Chap	DEPENSES	Montant
21	Immobilisations corporelles	2 008,00
	TOTAL DEPENSES	**2 008,00**

Chap/art	RECETTES	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 008,00
	TOTAL RECETTES	**2 008,00**

Finistère Ingénierie Assistance

32 bd Dupleix – CS 29029

29196 QUIMPER CEDEX

Tél : 02 98 76 53 90

contact@finistere-ingenierie.fr

Notre site : www.finistere-ingenierie.fr